

Établissements scolaires : enjeux opérationnels des mesures d'atténuation des risques de COVID-19 dans les régions défavorisées du monde

Version accessible : <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/global-covid-19/schools.html>

Objectif du document

L'école joue un rôle crucial dans l'éducation des élèves concernant la prévention des maladies sur les plans individuel et collectif. En outre, un grand nombre d'enfants et d'adolescents dépendent des services essentiels proposés dans le cadre des établissements, tels que les programmes de distribution de repas, les services de suivi psychosocial, les services aux personnes en situation de handicap, ainsi que les services de proximité pour les populations vulnérables. L'école est considérée comme un refuge pour les enfants potentiellement victimes de différents types d'abus ou de violences. Ce document fournit des recommandations sur l'atténuation des risques liés à la transmission de la COVID-19 dans les établissements scolaires des régions défavorisées du monde. Il décrit également les enjeux associés à chaque mesure d'atténuation des risques, y compris les enjeux concernant les effets secondaires, comme l'insécurité alimentaire et les enfants présentant un risque élevé de décrochage scolaire. L'objectif est de permettre la reprise scolaire en toute sécurité et de soutenir les opérations engagées. Ces recommandations sont présentées sous forme de tableau et organisées par pratique d'atténuation des risques (**distanciation physique, hygiène respiratoire et des mains**, et nettoyage et désinfection). Ce document ne vise pas à se substituer aux lois, dispositions ou arrêtés locaux ou nationaux. Il a plutôt été conçu pour compléter les mesures d'atténuation des risques existantes ou prévues.

Public visé

Le présent document s'adresse aux particuliers, aux établissements ou aux organismes se préparant ou répondant à la transmission communautaire de la COVID-19, ainsi qu'à leurs collaborateurs (par ex., les collectivités locales et territoriales, les bureaux nationaux des CDC et autres autorités compétentes). Il comporte certaines observations sur l'atténuation des risques et le soutien de la reprise scolaire dans les établissements scolaires des régions défavorisées du monde.

Approche multidimensionnelle

Les mesures d'atténuation des risques de COVID-19 dans les établissements scolaires peuvent être classées en trois catégories : les contrôles individuels, les contrôles administratifs et les contrôles techniques. Il convient d'associer ces différents contrôles pour réduire le risque global de transmission de la COVID-19 dans la population scolaire (élèves et personnel).

Contrôles individuels	Comportement d'auto-protection et de protection de l'entourage de la population scolaire
Contrôles administratifs	Procédures et stratégies de sécurité de la population scolaire
Contrôles techniques	Structures matérielles mises en place pour respecter la distanciation sociale et protéger la population scolaire

Remarque sur la mise en œuvre : nous proposons des mesures visant à limiter la transmission de la COVID-19 dans les établissements de l'enseignement primaire et secondaire des régions défavorisées du monde. Même si certaines mesures peuvent sembler inenvisageables dans certains établissements, ceux-ci peuvent optimiser la plupart des mesures autant que possible et nécessaire dans le contexte local. Les soignants, les enseignants et les directeurs des établissements doivent s'investir dans le processus de planification et d'application des mesures d'atténuation des risques de COVID-19 pour en garantir la réussite. Les mesures proposées peuvent être adaptées au contexte local en impliquant les populations locales dans le processus de planification et de prise de décision. À cet effet, les autorités et les directeurs d'établissements peuvent désigner des acteurs et les parties prenantes de confiance, comme des soignants et des dirigeants locaux, pour connaître leur avis sur les mesures proposées d'atténuation des risques de COVID-19 avant leur application. Ces représentants de la population auront connaissance des conditions et des besoins locaux, et des enseignements tirés des interventions antérieures des professionnels de la santé publique au sein de la collectivité.

Des informations complémentaires sur la manière d'engager efficacement la collectivité sont disponibles [ici](#).



[cdc.gov/coronavirus](https://www.cdc.gov/coronavirus)

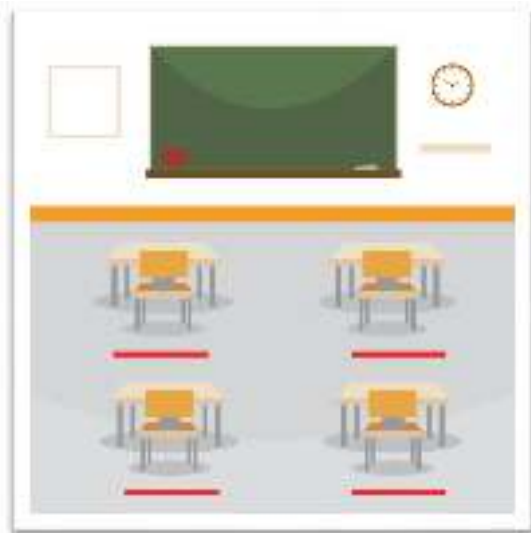
www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/global-covid-19

LA DISTANCIATION PHYSIQUE

Contrôles individuels :Recommandations générales sur la distanciation physique dans les établissements scolaires	Contrôles administratifs et techniques :Moyens d'action des établissements scolaires	Supports, activités et personnel nécessaires pour leur mise en œuvre	Enjeux et défis pour les établissements scolaires
<p>Observer une distance d'au moins 2 mètres (6 pieds) dans la mesure du possible entre les personnes qui ne vivent pas ensemble.</p>	<p>Limiter les mélanges entre les différentes classes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Veiller à ce que la même classe ait cours tous les jours avec le même titulaire/enseignant (par ex., rester dans la même salle) dans la mesure du possible et limiter les échanges avec les autres classes, enseignants et personnels (par ex., programmer les récréations et les repas à la cantine à des heures différentes). ✓ Éviter le partage des livres, des fournitures, des jeux ou autres supports pédagogiques ; s'ils doivent être partagés en raison du nombre limité de fournitures, les nettoyer et les désinfecter après les avoir prêtés à chaque élève. ✓ Limiter les activités extra-scolaires, les sorties scolaires et les réunions et événements interclasses. ✓ Limiter l'accès à l'établissement des soignants, des bénévoles et des visiteurs non essentiels. ✓ Inviter les élèves à respecter une distance de 2 mètres (6 pieds) entre eux et leurs camarades lorsqu'ils se rendent en cours. ✓ Mettre en place des protocoles visant à limiter les contacts avec les soignants lorsqu'ils déposent ou récupèrent leurs enfants. ✓ Indiquer un emplacement à proximité de l'entrée et de la sortie de l'établissement que les soignants ne doivent pas dépasser lorsqu'ils déposent ou récupèrent leurs enfants. Mettre en place une signalétique visuelle (à la peinture, à la craie ou avec de la bande adhésive au sol, et via des panneaux) pour indiquer le point à ne pas franchir. Inviter les soignants à porter des masques en tissu lorsqu'ils déposent ou récupèrent leurs enfants. ✓ Inviter les soignants à rester dans leur voiture ou sur leur moto ou vélo lorsqu'ils déposent ou récupèrent leurs enfants pour limiter le brassage et la promiscuité. <p>Modifier la disposition des salles de cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Espacer les chaises/bureaux d'au moins 2 mètres (6 pieds) les uns des autres, dans la mesure du possible. Marquer l'espacement avec des repères au sol (à la craie ou avec de la bande adhésive). ✓ Orienter tous les bureaux/tables dans la même direction. Demander aux élèves de s'asseoir d'un seul côté de la table. <p>Limiter la promiscuité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Utilisation de supports de communication accessibles à tous (radio, SMS/messagerie mobile/WhatsApp, courriers/annonces destinés aux soignants) pour communiquer les nouvelles procédures aux soignants, aux élèves et au personnel. <input type="checkbox"/> Affichage de panneaux et diffusion d'annonces dans tout l'établissement (par ex., via un système de diffusion publique ou un mégaphone porte-voix) pour informer les élèves/personnel des nouvelles procédures et des raisons de leur mise en place, et pour leur rappeler d'observer la distanciation physique. <input type="checkbox"/> Signalisation visuelle à la peinture, à la craie ou avec des panneaux ou de la bande adhésive au sol pour marquer l'espacement des bureaux/tables/chaises, les voies de circulation et les repères de distanciation physique. <input type="checkbox"/> Ordre de passage et emploi du temps écrits des élèves pour accéder à l'établissement ou en sortir, et pour se rendre en récréation. <input type="checkbox"/> Obligation pour les personnels de l'établissement de poser les conditions appropriées de distanciation physique, et de rappeler aux élèves et aux soignants de respecter la distanciation physique. 	<p>Les élèves peuvent bénéficier de la distribution de repas au sein de l'établissement. Si d'autres repas ou en-cas sont fournis aux élèves, il convient de tenir compte des points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les autres repas ou en-cas doivent être emballés ou en boîte. • Si des repas chauds doivent être servis, veiller à en confier la distribution à une seule personne (les élèves ne doivent pas se servir). • La personne qui distribue les repas doit porter un masque en tissu et se laver les mains avant d'enfiler des gants. • Les élèves doivent respecter la distance physique concernée (2 mètres [6 pieds]) et porter un masque en tissu dans la file d'attente. • Les élèves doivent se laver les mains ou se les nettoyer avec du gel hydroalcoolique avant de manger. • Les repas peuvent être pris dans les salles de cours ou à l'extérieur, plutôt que dans les locaux de la cantine (après la désinfection appropriée des bureaux/tables et le nettoyage approprié des mains). <p>Si les salles de cours sont trop petites pour bien espacer les bureaux/tables et observer la distanciation physique, il convient de tenir compte des points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir les fenêtres et les portes (si cela est sans risque) pour améliorer la circulation de l'air provenant de l'extérieur. • Utiliser les autres espaces, tels que les cantines et les gymnases, comme salles de cours temporaires. • Organiser les cours en extérieur si les conditions sont sûres et propices à un environnement d'apprentissage (il convient de tenir compte des conditions météorologiques, de la pollution, de la faune, etc.).

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place un système de circulation unidirectionnelle dans les couloirs, les salles de cours et les locaux. Marquer des signes de distanciation physique (à la peinture, à la craie ou avec de la bande adhésive au sol ou dans les allées, et via des panneaux muraux) pour garantir une distanciation d'au moins 2 mètres (6 pieds) entre les personnels et les élèves dans les rangs, les couloirs et les installations sanitaires (toilettes), et à d'autres moments. Affecter du personnel à la surveillance des mouvements dans les couloirs, les salles de cours et les installations pour veiller au respect des recommandations de distanciation physique. ✓ Afficher des panneaux et émettre régulièrement des annonces (par ex., via un système de diffusion publique ou un mégaphone porte-voix) invitant la population scolaire à toujours observer la distanciation physique (≥ 2 mètres [6 pieds]). ✓ Fermer les espaces communs, comme les cantines et les préaux couverts. ✓ Modifier les emplois du temps scolaires. Les options possibles sont entre autres : <ol style="list-style-type: none"> 1) Échelonner les heures d'arrivée et de sortie des cours, ainsi que les récréations. 2) Fragmenter l'emploi du temps des élèves : prévoir la présence en cours de certains élèves le matin, et d'autres élèves l'après-midi et le soir, dans les conditions d'éclairage et de sécurité autorisées. 3) Fragmenter la semaine scolaire : programmer la présence de certains élèves en cours certains jours (par ex., le lundi, le mercredi et le vendredi) et d'autres élèves d'autres jours (par ex., le mardi, le jeudi et le samedi). ✓ Sensibiliser les soignants, les élèves et les personnels, et les inviter à ne pas se réunir ni à se côtoyer lorsqu'ils se rendent dans l'établissement ou qu'ils en sortent, et pendant les récréations. ✓ Demander aux élèves de respecter une distance d'au moins 2 mètres (6 pieds) entre eux lorsqu'ils se rendent ensemble en cours ou qu'ils en reviennent, et pendant les récréations. ✓ Demander aux élèves et aux adultes de porter des masques en tissu, dans la mesure du possible, de bien se nettoyer les mains et d'avoir une excellente hygiène respiratoire, notamment s'ils pratiquent le covoiturage ou qu'ils prennent les transports en commun ; limiter le nombre de passagers en voiture en laissant un siège libre sur deux, si possible, et laisser les fenêtres ouvertes. ✓ Nettoyer et désinfecter les bus scolaires avant chaque service, notamment les surfaces que les enfants touchent fréquemment ; prévoir un enfant 		<p>Modifier les emplois du temps des élèves peut réduire le nombre total d'heures d'enseignement par jour ou semaine qu'ils reçoivent. Les établissements scolaires peuvent compléter l'enseignement en classe par un service d'enseignement à distance adapté au contexte local et à la population prise en charge, y compris les cours en ligne, les cours par radio, SMS ou messagerie mobile, les cours sur les réseaux sociaux ou dans le cadre de programmes télévisés et des devoirs imprimés à faire à la maison. Toutefois, l'enseignement à distance peut présenter d'autres risques pour le développement personnel des élèves, s'il n'est pas encadré (par ex., le cyberharcèlement, le temps excessif passé sur les écrans, l'absence d'enseignement en direct et l'engagement auprès des enseignants/collaborateurs). Les emplois du temps modifiés doivent donner la priorité aux enfants les plus exposés aux risques de décrochage scolaire (par ex., les filles, les élèves nécessitant un enseignement spécifique, les élèves susceptibles de décrocher et les autres élèves pour lesquels l'enseignement à distance sera plus difficile).</p> <p>Les élèves et le personnel exposés à un risque plus élevé de maladies graves (par ex., les personnes atteintes de pathologies sous-jacentes, comme une maladie chronique ou le diabète, ou les personnes immunodéficientes, et les personnes âgées) doivent pouvoir bénéficier d'opportunités d'enseignement à distance et/ou de télétravail.</p> <p>La distanciation physique peut s'avérer difficile pour les prestataires de services directs qui interviennent auprès des élèves en situation de handicap. Outre les mesures de prévention classiques, les prestataires de services directs doivent porter un masque en tissu pour côtoyer l'élève à moins de 2 mètres (6 pieds) de distance, ainsi que des gants jetables pour le toucher. Ils doivent également laver leurs vêtements après chaque utilisation, comme expliqué en détail ici.</p> <p>Les mesures de distanciation physique et d'isolement peuvent contribuer à augmenter</p>
--	---	--	---

	<p>par rangée ou un siège libre sur deux en l'absence de rangée, sauf si les élèves sont de la même famille ; laisser les fenêtres ouvertes. Le conducteur du bus et les passagers doivent porter des masques en tissu.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place une signalétique visuelle (à la peinture, à la craie ou avec de la bande adhésive au sol, ou en affichant des panneaux) pour indiquer les emplacements de distanciation physique appropriés des soignants lorsqu'ils déposent ou récupèrent leurs enfants. ✓ Demander au personnel de veiller au respect de la distanciation physique des élèves à l'arrivée et à la sortie de l'établissement, et pendant les récréations. 		<p>les risques d'agression (par ex., du fait de passer plus de temps avec l'agresseur dans la même pièce). Les directeurs d'établissements doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désigner un interlocuteur auquel les élèves et le personnel peuvent se confier s'ils ont été victimes d'agressions. Rappeler régulièrement aux élèves et au personnel qu'ils peuvent s'adresser à cette personne en toute sécurité et confidentialité, et sans être victimes de stigmatisation. • Veiller à ce que le personnel soit attentif aux signes d'agression contre les enfants (élèves) et les adultes (autres catégories de personnel) et à ce qu'il sache comment signaler les cas d'agression supposés. • Mettre en place un dispositif de sécurité pour traiter les cas d'agression signalés ou supposés contre les élèves et le personnel.
--	--	--	---



La bande adhésive au sol marque les emplacements d'espacement des bureaux/tables.



Les cours peuvent être dispensés en extérieur si les conditions sont favorables.

L'HYGIÈNE DES MAINS			
Contrôles individuels : Recommandations générales sur l'hygiène des mains des élèves dans les établissements scolaires	Contrôles administratifs et techniques : Moyens d'action des établissements scolaires	Supports, activités et personnel nécessaires pour leur mise en œuvre	Enjeux et défis pour les établissements scolaires
<p>Montrer aux élèves et au personnel comment bien se nettoyer les mains et multiplier les initiatives dans ce sens. Les élèves et le personnel doivent se laver les mains à l'entrée et à la sortie de l'établissement, après les pauses/récréations, après s'être mouchés ou avoir éternué ou toussé, avant et après avoir mangé, ou après être allés aux toilettes, et à d'autres moments importants de la journée.</p> <p><i>Les mains peuvent être nettoyées comme suit :</i> À l'eau et au savon. L'eau et le savon sont efficaces pour se protéger contre la COVID-19. La meilleure source d'eau potable (dans l'idéal, une source améliorée)¹ doit être utilisée pour le lavage des mains. Tous les types de savons (savon en pain, savon liquide et savon en poudre) permettent d'éliminer efficacement la COVID-19. Chaque partie des mains doit être nettoyée à l'eau et au savon (au-dessus, en dessous, entre les doigts et les ongles) pendant au moins 20 secondes, et séchée à l'air ou avec un essuie-main à usage unique (le cas échéant).</p> <p>De l'eau savonneuse (un mélange d'eau et de savon en poudre ou liquide) peut également être utilisée. Pour préparer de l'eau savonneuse, il convient de mélanger suffisamment d'eau et de savon de manière à obtenir une mousse en se frottant les mains. Si de l'eau savonneuse est utilisée, il convient également de prévoir un autre poste de lavage équipé d'un robinet d'eau pour se rincer les mains. Sinon, l'eau savonneuse peut être fournie en bouteille ou dans tout autre type de contenant hermétique, et mise à disposition à proximité d'un poste de lavage équipé d'un robinet d'eau pure. Comme indiqué précédemment, la meilleure source d'eau potable doit être utilisée pour l'eau savonneuse et l'eau de rinçage. Le mode d'emploi de fabrication de l'eau savonneuse est disponible à la page 25 du présent document.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rendre obligatoire l'hygiène des mains à l'entrée et à la sortie de l'établissement. ✓ Mettre en place un calendrier de nettoyage régulier des mains, notamment pour les jeunes enfants. ✓ Mettre en place une signalétique visuelle invitant les élèves et le personnel à se nettoyer régulièrement les mains, surtout aux moment importants de la journée, et leur communiquer toutes les instructions nécessaires à cet effet. ✓ Assurer un accès généralisé aux installations d'hygiène des mains en plaçant les postes d'hygiène des mains (postes de lavage des mains ou distributeurs de gel hydroalcoolique) aux entrées, aux sorties, dans les salles de cours et à moins de 5 mètres (16 pieds) des toilettes/latrines (le lavage des mains à l'eau et au savon doit être prioritaire après l'utilisation des toilettes). Des repères visuels à faible coût peuvent être utilisés pour orienter ou « encourager »² les élèves/le personnel vers des installations d'hygiène des mains dans l'ensemble de l'école et pour maintenir la distanciation physique en cas de mise en file d'attente pour des installations d'hygiène des mains. ✓ Les stations de lavage des mains doivent suivre ces principes de changement du comportement en matière d'hygiène des mains. Des informations complémentaires sur les différentes conceptions de postes de lavage des mains sont disponibles ici. En particulier, les stations de lavage des mains doivent : 1) Laisser les utilisateurs mouiller et se rincer les mains sous un jet d'eau courante ; 2) Sécuriser le savon fourni avec une cage (savon liquide), une corde (savon à savon) ou un autre dispositif ; 3) Disposer d'un endroit pour récupérer l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Des stations de lavage des mains ou des distributeurs de gels hydroalcooliques. ❑ Accès quotidien à des fournitures adéquates pour soutenir l'hygiène des mains, y compris de l'eau potable et un approvisionnement constant en savon, un gel hydroalcoolique contenant au moins 60 % d'alcool, ou des ingrédients pour préparer une solution de lavage des mains. ❑ Les administrateurs/personnel de l'école doivent appliquer les pratiques d'hygiène des mains à l'entrée et à la sortie de l'école. ❑ Les administrateurs/personnel de l'école doivent vérifier régulièrement les postes d'hygiène des mains et les réapprovisionner si nécessaire. ❑ Les administrateurs/le personnel de l'école doivent modéliser l'hygiène des mains appropriée ❑ Des panneaux avec des repères visuels et des annonces à l'échelle de l'école encourageant l'hygiène des mains. Les messages doivent être adaptés à l'âge et inclure des informations sur quand et comment pratiquer l'hygiène des mains. ❑ Peindre, utiliser de la craie, du ruban adhésif ou des affiches pour fournir des repères visuels pour les installations de lavage des mains. ❑ En cas d'utilisation d'une solution chlorée à 0,05 %, équipement de protection individuelle (gants en caoutchouc, tabliers épais et chaussures fermées) pour ceux qui mélangent cette solution. 	<p>Une surveillance continue sera nécessaire pour s'assurer que les postes d'hygiène des mains sont régulièrement réapprovisionnés ; les établissements scolaires peuvent désigner une personne responsable de la surveillance des postes d'hygiène des mains pour s'assurer qu'ils sont entretenus.</p> <p>Il y aura des coûts associés à l'achat de stations de lavage des mains ou de distributeurs de gel hydroalcoolique, au remplissage d'eau et de savon (ou de savon), d'équipements de protection individuelle (si nécessaire), au développement et à l'impression de supports de communication, et éventuellement au paiement du personnel pour recharger et renforcer l'utilisation des stations d'hygiène des mains à l'entrée et à la sortie.</p> <p>Les établissements scolaires peuvent ne pas avoir d'approvisionnement en eau sur le site, auquel cas il sera plus difficile et coûteux de réapprovisionner régulièrement les stations d'hygiène des mains. Les établissements scolaires où l'eau est rare peuvent envisager des solutions temporaires pour l'approvisionnement en eau, telles que le transport routier d'eau. L'utilisation d'un gel hydroalcoolique pour les mains est une alternative sûre aux stations de lavage des mains qui nécessitent de l'eau, mais qui a toujours un coût associé. Les jeunes enfants peuvent avoir besoin d'être surveillés lors de l'utilisation d'un massage des mains pour éviter une ingestion accidentelle.</p>

¹ Une [source d'eau potable améliorée](#) est une source qui, de par sa composition naturelle, protège efficacement la source de la pollution extérieure. Elle peut comprendre les canalisations d'approvisionnement en eau, les bornes-fontaines, les puits, les puits creusés et protégés, les sources protégées ou les eaux de pluie. Les ²« encouragements » sont une stratégie de changement de comportement efficace qui fait référence aux changements dans l'environnement physique pour indiquer et récompenser un comportement. L'utilisation de repères pour le lavage des mains est décrite [ici](#).

<p>Au gel hydroalcoolique. Si les mains sont visiblement propres, il est possible de les nettoyer avec une solution contenant au moins 60 % d'alcool, plutôt qu'avec de l'eau et du savon. Pour utiliser du gel hydroalcoolique, il convient de répartir suffisamment de produit pour traiter chaque partie des mains, puis de bien les frotter jusqu'à ce qu'elles soient sèches, soit environ 20 secondes.</p> <p><u>Si le savon et l'eau, ou le gel hydroalcoolique pour les mains ne sont pas disponibles ou que leur utilisation est impossible, un lavage des mains avec une solution chlorée à 0,05 %</u> peut être envisagé à titre temporaire. Cette solution doit être renouvelée tous les jours et préparée selon le mode d'emploi disponible ici. En raison des risques d'irritation accrue, les jeunes enfants ne doivent pas utiliser de solution chlorée pour se laver les mains. Les personnes utilisant cette solution doivent faire preuve de vigilance pour éviter tout contact avec les yeux ou la bouche.</p>	<p>usagée ; 4) Fournir du matériel de séchage des mains à usage unique chaque fois que possible ; 5) Prévoir une poubelle pour récupérer le matériel de séchage des mains à usage unique (le cas échéant).</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'installation, la supervision et le réapprovisionnement régulier des postes d'hygiène des mains doivent être sous la responsabilité des administrateurs ou du personnel de l'école. ✓ En cas d'utilisation d'une solution chlorée à 0,05 %, fournir à ceux qui mélangent un équipement de protection individuelle (gants épais, tabliers épais et chaussures fermées). ✓ Lorsqu'il n'y a pas de source d'eau améliorée ou lorsque l'approvisionnement en eau est limité, des mesures temporaires telles que le transport par camion d'eau peuvent être introduites. À long terme, les investissements dans l'amélioration de l'approvisionnement en eau doivent être prioritaires pour garantir une eau adéquate pour l'hygiène et le nettoyage des mains. ✓ Entreposer les produits de nettoyage/désinfection et le gel hydroalcoolique en lieu sûr et fermé à clé ; tenir hors de portée des enfants et éviter tout contact avec des sources inflammables. 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Emplacement verrouillé pour le stockage des fournitures d'hygiène des mains pendant la nuit, y compris les stations ou les distributeurs de gel hydroalcoolique. 	<p>Il pourrait y avoir des contraintes de la chaîne d'approvisionnement sur le savon et le gel hydroalcoolique si la demande augmente à mesure que la COVID-19 se propage. Les matériaux de séchage des mains à usage unique (tels que les essuie-mains en papier) sont souvent indisponibles, peuvent être coûteux et augmentent les déchets ; le séchage à l'air des mains est une alternative sûre tant que les mains sont bien séchées.</p> <p>En cas d'utilisation d'une solution chlorée à 0,05 %, les personnes qui mélangent la solution doivent être adéquatement protégées en portant des gants en caoutchouc, des tabliers épais et des chaussures fermées pendant le processus de mélange en raison des risques potentiels pour la peau et d'inhalation. Elles doivent également être formées à la façon de mélanger la solution chlorée. Si aucun gant en caoutchouc n'est disponible, il est possible d'utiliser n'importe quel type de gants. Les personnes qui mélangent doivent retirer les gants et se laver les mains immédiatement après le mélange. Si aucun tablier n'est disponible, ils peuvent porter des vêtements de protection (comme des pantalons longs et des chemises à manches longues).</p>
---	---	--	---



Les élèves se désinfectent les mains à l'entrée de l'école et portent des masques en tissu.



Des repères visuels pour inciter les élèves à désinfecter leurs mains.

L'HYGIÈNE RESPIRATOIRE			
Contrôles individuels : Recommandations générales sur l'hygiène respiratoire des élèves dans les établissements scolaires	Contrôles administratifs et techniques : Moyens d'action des établissements scolaires	Supports, activités et personnel nécessaires pour leur mise en œuvre	Enjeux et défis pour les établissements scolaires
<p>Porter un masque en tissu, dans la mesure du possible. Les masques sont particulièrement importants lorsqu'il n'est pas possible de respecter une distanciation physique et que les personnes sont à l'intérieur avec une mauvaise ventilation, par exemple des élèves dans une salle de cours bondée. Il faut souvent rappeler aux élèves de ne pas se toucher les yeux, le nez, la bouche ou les masques faciaux. Les enfants de moins de 2 ans ou toute personne ayant des difficultés à respirer, inconscients, incapables ou incapables de retirer le masque sans assistance ne doivent pas porter de masque en tissu.</p> <p>Utiliser le coude ou un mouchoir en cas de toux ou d'éternuement. Jeter le mouchoir en papier et se laver immédiatement les mains.</p> <p>Rester chez soi en cas de maladie ou de contact rapproché avec une personne malade. Si un élève ou un membre du personnel est malade, il ne doit pas venir à l'école. Si un cas de COVID-19 est connu ou supposé, les élèves et les membres du personnel doivent s'auto-isoler jusqu'à ce qu'ils aient présenté des symptômes respiratoires améliorés, 3 jours sans fièvre et que 10 jours se sont écoulés depuis la date d'apparition des symptômes. Si l'hypothèse de la COVID-19 n'est pas avérée, les élèves et le personnel doivent rester chez eux jusqu'à la disparition des symptômes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Exiger que tout le personnel et les élèves portent un masque en tissu lorsqu'ils sont sur le terrain de l'école, si possible. ✓ Afficher des panneaux rappelant au personnel et aux élèves de porter des masques en tissu et expliquant comment bien porter et retirer les masques en tissu et comment les laver. ✓ Afficher des panneaux enseignant aux élèves et au personnel comment se protéger en cas de toux ou d'éternuement. ✓ Élaborer des politiques pour que les élèves et le personnel restent chez eux s'ils ont été testés positifs ou présentent des symptômes de COVID-19, s'ils s'occupent d'un membre de leur famille malade ou s'ils sont en contact étroit avec une personne malade. ✓ Développer des politiques flexibles en matière d'assiduité et de congés maladie pour encourager les élèves et le personnel à rester chez eux lorsqu'ils sont malades ou après un contact étroit avec une personne malade. ✓ Appliquer la politique de rester chez soi en cas d'état malade. ✓ Déconseiller les récompenses d'« assiduité parfaite ». ✓ S'assurer que le personnel ne perdra pas de salaire pendant l'isolement ou la quarantaine. ✓ Veiller à ce que les élèves bénéficient de la distribution des repas scolaires puissent toujours recevoir de l'aide en période de confinement ou de quarantaine. ✓ Envisager un dépistage quotidien des symptômes à l'entrée pour le personnel et les élèves – ne pas laisser entrer toute personne ayant une fièvre supérieure à 38 °C (100,4 °F) ou présentant des signes de la maladie. ✓ Prévoir d'envoyer un message texte/SMS/WhatsApp quotidien au personnel pour surveiller les symptômes de la COVID-19. 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Des panneaux adaptés à l'âge ont été affichés avec des repères visuels sur la façon de porter et d'enlever correctement les masques en tissu. ❑ Des signes adaptés à l'âge ont été affichés avec des repères visuels indiquant comment couvrir les toux et les éternuements. ❑ Supports d'information pour les élèves, les soignants, les tuteurs et le personnel sur la façon de fabriquer, porter, retirer et laver correctement les masques en tissu. ❑ Documents d'information pour les élèves/soignants/tuteurs/personnel leur rappelant de rester chez eux s'ils sont malades. ❑ Personnel, thermomètre (de préférence un thermomètre sans contact) et outil de dépistage pour effectuer le dépistage des symptômes des élèves/du personnel à l'entrée. ❑ Temps de communication du personnel, du téléphone portable et du téléphone (par ex., crédit pour les appels et les messages) pour envoyer des messages textes de dépistage des symptômes au personnel et surveiller les réponses. ❑ Le personnel doit modéliser l'utilisation appropriée de masques en tissu et de couverture des toux/éternuements. 	<p>Les jeunes élèves peuvent ne pas comprendre ou ne pas adhérer au port de masques en tissu toute la journée. Dans ces différents cas, privilégier le port de masques en tissu au moment de déposer ou récupérer les élèves, lors des mouvements dans les couloirs, les toilettes et autres espaces communs, et dans toutes les autres situations où la distanciation physique peut s'avérer difficile</p> <p>Certains élèves peuvent avoir besoin de l'aide du personnel pour ajuster leur masque.</p> <p>Certains élèves et membres du personnel peuvent être dans l'incapacité de porter un masque en tissu. Les exemples sont les élèves sourds ou malentendants qui s'appuient sur la lecture des lèvres pour communiquer, ceux qui présentent certains handicaps ou troubles mentaux, et ceux qui ont des problèmes sensoriels ou des sensibilités tactiles. Les établissements scolaires peuvent travailler avec les élèves, les familles, le personnel et les prestataires de soins pour accueillir ces personnes.</p> <p>Les établissements scolaires peuvent fournir du tissu aux élèves pour qu'ils fabriquent des masques en tissu, ou travailler avec des fabricants d'uniformes pour qu'ils fabriquent des masques en tissu (si des uniformes sont portés à l'école). Les établissements scolaires peuvent également travailler avec des ONG travaillant avec des femmes ou des adolescents pour coudre des masques faciaux en tant qu'activité génératrice de revenus.</p> <p>Les établissements scolaires doivent fournir des masques en tissu aux élèves dont la famille/l'aidant ne peut en fournir.</p> <p>Les établissements scolaires devront concevoir des plans de soutien du personnel si les enseignants/personnel restent chez eux en</p>

			<p>raison de leur maladie ou de celle des membres de leur famille.</p> <p>L'efficacité du dépistage des symptômes en général et en particulier chez les enfants est inconnue. Les membres du personnel peuvent cacher les symptômes/signes de maladie s'ils perdent leur salaire en restant chez eux, en risquant la propagation du virus à d'autres. La promotion et l'établissement de politiques flexibles en matière d'arrêts maladie pour permettre aux membres du personnel de rester chez eux lorsqu'ils sont malades ou qu'ils s'occupent de proches malades peuvent contribuer à prévenir ce risque.</p> <p>Les bénéficiaires des programmes d'alimentation scolaire ne peuvent pas rester chez eux lorsqu'ils sont malades si l'école est l'une de leurs seules sources de repas. Les établissements scolaires doivent élaborer un plan pour la collecte ou la livraison en toute sécurité des repas pour les élèves isolés/en quarantaine.</p> <p>Les établissements scolaires doivent s'assurer qu'il y a un espace pour isoler temporairement, en toute sécurité et en toute confidentialité sans stigmatisation pour les élèves et les membres du personnel qui tombent malades/ont des symptômes pendant la journée jusqu'à ce qu'ils puissent rentrer chez eux.</p>
--	--	--	---



Élèves portant un masque en tissu.



Élève se protégeant avec le coude en cas de toux.

LE NETTOYAGE ET LA DÉSINFECTION

Contrôles individuels : Recommandations générales sur le nettoyage et la désinfection dans les établissements scolaires	Contrôles administratifs et techniques : Moyens d'action des établissements scolaires	Supports, activités et personnel nécessaires pour leur mise en œuvre	Enjeux et défis pour les établissements scolaires
<p>Intensifier le nettoyage et la désinfection par les agents d'entretien. Les surfaces fréquemment touchées doivent être nettoyées et désinfectées au moins une fois par jour (c.-à-d. avant ou après l'école), et plus fréquemment si possible. Les rambardes, les bureaux et les tables, les poignées de porte et de fenêtre, les surfaces sanitaires (toilettes/latrine), les jouets, les aides à l'enseignement/à l'apprentissage et les matériaux utilisés/partagés par les élèves (par ex., stylos, crayons, fournitures d'art, livres, appareils électroniques) sont des exemples de surfaces fréquemment touchées.</p> <p>Le nettoyage renvoie à l'élimination des germes, de la saleté et des impuretés des surfaces. Il ne tue pas les germes, mais en les enlevant, il diminue leur nombre et le risque de propagation de l'infection. Éliminer la saleté et les impuretés permet également d'améliorer l'efficacité du désinfectant.</p> <p>La désinfection renvoie à l'utilisation de produits chimiques, par exemple, l'hypochlorite de sodium dilué (eau de Javel), pour tuer les germes sur les surfaces. Ce processus ne nettoie pas nécessairement les surfaces sales ou n'élimine pas les germes, mais en tuant les germes sur une surface après le nettoyage, il peut réduire davantage le risque de propagation d'une infection.</p> <p>Utiliser une solution à 0,1 % composée d'eau de Javel et d'eau (à l'aide d'une source d'eau non-turbide) pour la désinfection. Pour procéder au mélange, il convient de respecter le pourcentage indiqué sur le flacon d'eau de Javel (par exemple, 5 %) et de suivre</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px 0;"> <p>Exemple de préparation d'une solution à 0,1 % avec 5 % d'eau de Javel liquide :</p> <p>[5 % de chlore dans de l'eau de Javel liquide / 0,1 % de solution chlorée souhaité] – 1 = [5 / 0,1] – 1</p> <p>= 49 volumes d'eau pour chaque volume d'eau de Javel liquide</p> <p>Si un jerrycan de 20 l ou un seau est utilisé pour les mélanger, il est nécessaire de disposer de 400 ml d'eau de Javel et de remplir d'eau le reste du jerrycan.</p> </div> <p>les instructions ci-dessous :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les agents d'entretien doivent nettoyer et désinfecter les surfaces fréquemment touchées au moins une fois par jour, ou plus régulièrement le cas échéant. Si une fois par jour, le nettoyage et la désinfection peuvent avoir lieu avant l'ouverture de l'école ou après sa fermeture. ✓ La direction de l'établissement, les agents d'entretien et les élèves sélectionnés doivent se rendre ensemble dans tous les espaces et décider quelles surfaces sont fréquemment touchées par les élèves et le personnel, et doivent donc être la cible des efforts de nettoyage et de désinfection. ✓ Augmenter la ventilation et le débit d'air. Veiller au bon fonctionnement des systèmes de ventilation (le cas échéant). Améliorer la circulation de l'air provenant de l'extérieur dans les bâtiments en ouvrant les fenêtres et les portes, si cela est sans risque. ✓ Fournir aux agents d'entretien le matériel de nettoyage nécessaire (savon/détergent, eau de Javel, seaux) et les EPI appropriés au désinfectant à porter lors du mélange, du nettoyage et de la désinfection (gants en caoutchouc, tablier épais et chaussures fermées). Les EPI doivent être utilisés uniquement pour la désinfection liée à la COVID-19 (les agents d'entretien ne doivent amener aucune tenue de protection provenant de chez eux ; ils doivent être stockés à l'école dans une zone sécurisée et désignée). ✓ Communiquer directement aux agents d'entretien toutes les informations nécessaires (instructions écrites ou illustrées) pour savoir quand et comment nettoyer et désinfecter et comment bien les solutions désinfectantes de façon sécurisée, comme indiqué dans la première colonne à gauche. ✓ Si une personne tombe malade à l'école, fermer les espaces qu'elle a empruntés jusqu'à leur nettoyage et désinfection. Les agents d'entretien doivent patienter 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Des réserves de savon, d'eau de Javel, de seaux et d'autres produits de nettoyage (par ex., serpillières, chiffons). <input type="checkbox"/> Agents d'entretien désignés. <input type="checkbox"/> EPI pour les agents d'entretien désignés (gants en caoutchouc, tabliers épais et chaussures fermées). <input type="checkbox"/> Accès suffisant à l'eau non turbidifiée pour répondre à tous les besoins de nettoyage et de désinfection. <input type="checkbox"/> Supports pédagogiques décrivant le processus de nettoyage et de désinfection, y compris le mélange correct des solutions, à utiliser par les agents d'entretien désignés. <input type="checkbox"/> Calendrier écrit pour un nettoyage et une désinfection de routine accrus. 	<p>Si les établissements scolaires utilisent un calendrier élargi (par ex., un groupe d'élèves y assiste le matin et un autre l'après-midi et/ou le soir), le nettoyage et la désinfection doivent avoir lieu entre chaque session.</p> <p>Il y aura des coûts associés à l'achat d'eau de Javel, de savon, de fournitures de nettoyage et d'EPI, à l'impression de documents pédagogiques et éventuellement au paiement de personnel supplémentaire pour le nettoyage.</p> <p>Si aucun gant en caoutchouc n'est disponible pour les agents d'entretien, n'importe quel type de gants peut être utilisé. Si aucun tablier n'est disponible, les agents d'entretien peuvent porter une tenue de protection (comme des pantalons longs et des chemises à manches longues) lavée après chaque utilisation.</p> <p>Il pourrait y avoir d'autres contraintes de la chaîne d'approvisionnement sur le savon, les produits à base de chlore et les EPI à mesure que la demande augmente et que la COVID-19 se propage. La poudre d'hypochlorite de calcium (HTH) ou la poudre de blanchiment peuvent également être utilisées pour mélanger les solutions désinfectantes si disponibles.</p> <p>Si l'approvisionnement en eau n'est pas disponible sur le site, il sera plus difficile et coûteux de nettoyer et de désinfecter quotidiennement. Les établissements scolaires où l'eau est rare peuvent envisager des solutions temporaires pour l'approvisionnement en eau, telles que le transport routier d'eau.</p> <p>Il existe un risque de danger pour les utilisateurs lors de la fabrication et de l'utilisation des produits de désinfection, il est donc important que les agents d'entretien soient bien protégés lors du mélange et de l'utilisation du désinfectant et formés à la façon de mélanger et de désinfecter.</p> <p><i>Remarque :</i> La pulvérisation à grande échelle de désinfectant dans les établissements scolaires ou dans les bus scolaires n'est pas recommandée. Il</p>

<p>[% de chlore dans l'eau de Javel liquide - % de chlore souhaité] – 1 = Total des volumes d'eau pour chaque volume d'eau de Javel</p> <p>Les instructions pour préparer une solution à 0,1 % à partir d'une solution désinfectante à 0,5 %, d'une solution d'hypochlorite à 70 % à haut taux de test (HTH) ou d'une poudre chlorée à 35 % sont disponibles ici.</p> <p>Procédures de nettoyage et de désinfection :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Enfiler un équipement de protection individuelle (gants en caoutchouc, tablier épais et chaussures fermées). 2) Mélanger la solution d'eau de Javel à 0,1 % en utilisant les procédures décrites ci-dessus dans une zone bien ventilée. 3) Nettoyer avec du détergent ou de l'eau savonneuse pour éliminer les matières organiques. 4) Appliquer la solution à 0,1 % sur la surface avec un chiffon et laisser passer un temps de contact (la durée pendant laquelle le désinfectant doit rester humide et intact sur la surface) d'au moins 1 minute. Il peut être nécessaire d'appliquer un désinfectant supplémentaire pour s'assurer qu'il reste humide pendant 1 minute. Au bout d'1 minute, rincer les résidus à l'eau claire (cela protégera également la surface ou l'objet contre d'éventuels dommages). 5) Après le nettoyage et la désinfection, retirer avec précaution l'équipement de protection individuelle (EPI) et se laver immédiatement les mains. Les EPI réutilisables (par ex., les tabliers) doivent être immédiatement lavés. <p>Le nettoyage et la désinfection ne doivent pas avoir lieu à proximité d'enfants ou de personnes asthmatiques.</p> <p>Les procédures de nettoyage et de désinfection de diverses surfaces (surfaces dures, surfaces molles, appareils électroniques et lavabos/éviers) sont disponibles ici.</p>	<p>24 heures pour nettoyer ou désinfecter, ou si cela est impossible, aussi longtemps que possible.</p>		<p>existe peu de preuves de son efficacité. Pour être efficaces, les désinfectants doivent avoir un temps de contact et une couverture suffisants, ce qui est difficile à obtenir lors de la pulvérisation à grande échelle. Il existe également une capacité limitée à protéger les personnes à proximité des risques liés à l'inhalation de désinfectants lors d'une pulvérisation à grande échelle. De plus, les matières organiques, comme celles qui se trouvent souvent sur le sol dans les lieux publics, doivent être éliminées par le nettoyage avant que les désinfectants ne fonctionnent efficacement.</p>
---	---	--	--